

D16

*D – Développer des pratiques favorisant la participation*



## RENDRE VISIBLE LE TRAVAIL ET LES COMPÉTENCES DES FEMMES ET DES HOMMES

### Constat

Le travail dans l'ombre n'est pas valorisant et n'encourage pas l'engagement ou l'envie de participer à la vie citoyenne. Pour s'impliquer plus facilement dans les lieux de décision, les femmes et les hommes ont besoin que leur travail et leurs compétences, mais aussi leurs attentes soient reconnus.

### Objectif

Rendre visible le travail réalisé par chacun-e à différents niveaux et valoriser les compétences

### Description

Rendre visible le travail et les compétences de chacun-e nécessite un positionnement et une vigilance de tous et toutes dans les attitudes et la manière de mener les actions.

Il s'agit de se positionner dans une logique de complémentarité où sera mise en avant la contribution spécifique de chacun-e à un projet commun. Chaque personne contribue à son niveau à un projet collectif.

Le responsable n'est pas l'auteur unique du projet. Il doit valoriser le travail réalisé par l'équipe avec laquelle il travaille. Il est indispensable d'éviter toute récupération des idées et du travail. Il évitera toute personnalisation du projet, dira par exemple « nous » plutôt que « je » en parlant du travail réalisé. Il peut être utile de sensibiliser les responsables à l'importance de valoriser les personnes qui ont concrètement travaillé sur un projet.

Où sont les hommes ? Où sont les femmes ? Que font-ils ? Que font-elles ? Ces questions sont à se poser régulièrement pour bien identifier le travail des un-es et des autres, et le mettre en valeur.

A partir de cette analyse, on pourra communiquer au sein de la structure (association, syndicat) ou de l'instance (conseil municipal, ...) sur le travail réalisé par chacun-e.

La communication externe sur un projet commun est un temps important où le travail de chacun-e peut être valorisé. Cela nécessite d'y accorder un temps réel. Quelques pistes de bonnes pratiques :



## ***D – Développer des pratiques favorisant la participation***

D16

- Indiquer les noms des personnes qui ont travaillé concrètement sur le projet et sur l'action.
- Mentionner dans les dossiers de presse les personnes ayant participé au projet sur les diverses tâches pour limiter les risques de personnalisation.
- Donner la possibilité à la personne qui a fait un travail qu'elle le présente elle-même et à sa façon.
- Mettre en photo l'ensemble de l'équipe qui a participé au projet, et non uniquement le responsable.

On pourra également veiller à ce que les initiatives des femmes soient particulièrement mises en valeur dans les forums ou manifestations.

De nombreuses organisations ayant des élu-es à leur tête ont pour objectif de permettre la participation de chacun et chacune à son devenir et à celui de la collectivité. Il est intéressant de se rappeler régulièrement les finalités de sa structure. La réalisation d'un objectif ne se traduit pas que dans la nature des actions réalisées mais également dans la manière de les mener et dans le fonctionnement même de la structure.

### **Conditions de réussite**

Rendre visible les compétences et le travail de chacune et chacun passe aussi par des attitudes telles que :

- Etre à l'écoute
- Prendre le temps de repérer les compétences de chaque personne
- Permettre à chacun-e d'être visible mais ne forcer personne, et s'assurer d'un vrai accord de la personne
- Créer des conditions favorables pour la communication
- Permettre aux personnes de rendre visible leurs activités de la manière qui leur convient
- Imaginer des restitutions ou présentations non conventionnelles

### **Partenaires à mobiliser**

Structures (associations, partis, syndicats, ...) et instances (conseils municipaux, ...)